

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

21380186300068

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
GRESSE EN VERCORS**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MENS**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
GRESSE EN VERCORS**

**M49**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**BUDGET : EAU-ASSAINISSEMENT**

**ANNEE 2017**

*[Faint, illegible stamp or signature]*

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 160 193,24	G 222 596,32	G-A 62 403,08
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 370 415,17	H 1 273 274,76	H-B 902 859,59

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 28 401,83 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 20 832,81 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 551 441,22	Q= G+H+I+J 1 524 272,91	=Q-P 972 831,69

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 3 181 109,12	L 2 388 951,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 3 181 109,12	= K+L 2 388 951,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 160 193,24	= G+I+K 250 998,15	90 804,91
	Section d'investissement	= B+D+F 3 572 357,10	= H+J+L 3 662 225,76	89 868,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 732 550,34	= G+H+I+J+K+L 3 913 223,91	180 673,57

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2017
---	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E                    0,00	K                    0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F                    3 181 109,12	L                    2 388 951,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 388 951,00
23	Immobilisations en cours	3 181 109,12	0,00

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	96 430,64	52 367,88	0,00	0,00	44 062,76
012	Charges de personnel et frais assimilés	19 000,00	18 363,00	0,00	0,00	637,00
014	Atténuations de produits	14 500,00	12 461,00	0,00	0,00	2 039,00
65	Autres charges de gestion courante	7 911,35	7 911,35	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>137 841,99</b>	<b>91 103,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 738,76</b>
66	Charges financières	5 391,50	5 391,50	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>143 233,49</b>	<b>96 494,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 738,76</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	21 539,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	63 698,51	63 698,51	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>85 237,51</b>	<b>63 698,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 539,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>228 471,00</b>	<b>160 193,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 277,76</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D002 Déficit d'exploitation reporté de 2016</b>		<b>0,00</b>				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>o</sup> de servic	180 000,00	203 525,89	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>180 000,00</b>	<b>203 525,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	998,74	0,00	0,00	0,00	998,74
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>180 998,74</b>	<b>203 525,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	19 070,43	19 070,43	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>19 070,43</b>	<b>19 070,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>200 069,17</b>	<b>222 596,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R002 Excédent d'exploitation reporté de 2016</b>		<b>28 401,83</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 650,70	15 483,80	0,00	61 166,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 504 200,00	323 090,88	3 181 109,12	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 580 850,70</b>	<b>338 574,68</b>	<b>3 181 109,12</b>	<b>61 166,90</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 770,06	12 770,06	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>12 770,06</b>	<b>12 770,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
4581	<b>Total des op. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 593 620,76</b>	<b>351 344,74</b>	<b>3 181 109,12</b>	<b>61 166,90</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	19 070,43	19 070,43	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>19 070,43</b>	<b>19 070,43</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 612 691,19</b>	<b>370 415,17</b>	<b>3 181 109,12</b>	<b>61 166,90</b>
<b>Pour information</b> D001 Déficit d'investissement reporté de 2016		20 832,81			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	2 398 000,00	9 049,00	2 388 951,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 102 000,00	1 152 240,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 500 000,00</b>	<b>1 161 289,00</b>	<b>2 388 951,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 453,68	27 454,44	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	20 832,81	20 832,81	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>48 286,49</b>	<b>48 287,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
4582	<b>Total des op. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 548 286,49</b>	<b>1 209 576,25</b>	<b>2 388 951,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	21 539,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	63 698,51	63 698,51	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>85 237,51</b>	<b>63 698,51</b>		<b>21 539,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 633 524,00</b>	<b>1 273 274,76</b>	<b>2 388 951,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b> R001 Excédent d'investissement reporté de 2016		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	52 367,88	0,00	52 367,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 363,00	0,00	18 363,00
014	Atténuations de produits	12 461,00	0,00	12 461,00
65	Autres charges de gestion courante	7 911,35	0,00	7 911,35
66	Charges financières	5 391,50	0,00	5 391,50
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	63 698,51	63 698,51
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>96 494,73</b>	<b>63 698,51</b>	<b>160 193,24</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

160 193,24

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 070,43	19 070,43
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	12 770,06	0,00	12 770,06
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	15 483,80	0,00	15 483,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	323 090,88	0,00	323 090,88
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>351 344,74</b>	<b>19 070,43</b>	<b>370 415,17</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2016

20 832,81

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

391 247,98

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	203 525,89	0,00	203 525,89
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	19 070,43	19 070,43
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>203 525,89</b>	<b>19 070,43</b>	<b>222 596,32</b>

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016

28 401,83

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

250 998,15

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	27 454,44	0,00	27 454,44
13	Subventions d'investissement	9 049,00	0,00	9 049,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 152 240,00	0,00	1 152 240,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	63 698,51	63 698,51
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 188 743,44</b>	<b>63 698,51</b>	<b>1 252 441,95</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2016

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

20 832,81

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 273 274,76

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	96 430,64	52 367,88	0,00	0,00	44 062,76
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	20 000,00	8 761,24	0,00	0,00	11 238,76
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	500,00	308,76	0,00	0,00	191,24
6066	Carburants	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	16 200,00	10 655,06	0,00	0,00	5 544,94
61523	Entretien et réparations réseaux	10 000,00	11 690,80	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobilié	0,00	3 251,64	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	37 630,64	3 732,52	0,00	0,00	33 898,12
618	Divers	5 000,00	5 336,44	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 300,00	2 641,12	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 681,30	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 500,00	3 009,00	0,00	0,00	491,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	19 000,00	18 363,00	0,00	0,00	637,00
621	Personnel extérieur au service	19 000,00	18 363,00	0,00	0,00	637,00
014	Atténuations de produits (4)	14 500,00	12 461,00	0,00	0,00	2 039,00
701249	Reversement redevance pour pollution d'origin	9 500,00	8 134,00	0,00	0,00	1 366,00
706129	Reversement redevance pour modernisation d	5 000,00	4 327,00	0,00	0,00	673,00
65	Autres charges de gestion courante	7 911,35	7 911,35	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 911,35	7 911,35	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>137 841,99</b>	<b>91 103,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 738,76</b>
66	Charges financières (b)(5)	5 391,50	5 391,50	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 391,50	5 391,50	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>143 233,49</b>	<b>96 494,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 738,76</b>
023	Virement à la section d'investissement	21 539,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	63 698,51	63 698,51			0,00
6811	Dotations aux amortissements immos corporei	63 698,51	63 698,51			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>85 237,51</b>	<b>63 698,51</b>			<b>21 539,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectioi	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>85 237,51</b>	<b>63 698,51</b>			<b>21 539,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2017
---	---------

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	228 471,00	160 193,24	0,00	0,00	68 277,76
--	------------	------------	------	------	-----------

<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2016</b>	0,00
--	------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	180 000,00	203 525,89	0,00	0,00	0,00
7011	Ventes d'eau	95 000,00	93 195,46	0,00	0,00	1 804,54
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	10 000,00	8 654,47	0,00	0,00	1 345,53
70128	Autres taxes et redevances	0,00	1 430,00	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	70 000,00	95 626,92	0,00	0,00	0,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux d	5 000,00	4 619,04	0,00	0,00	380,96
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>180 000,00</b>	<b>203 525,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	998,74	0,00	0,00	0,00	998,74
778	Autres produits exceptionnels	998,74	0,00	0,00	0,00	998,74
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>180 998,74</b>	<b>203 525,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	19 070,43	19 070,43			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résul	19 070,43	19 070,43			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>19 070,43</b>	<b>19 070,43</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>200 069,17</b>	<b>222 596,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		28 401,83				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	76 650,70	15 483,80	0,00	61 166,90
213	Constructions	56 650,70	11 865,12	0,00	44 785,58
2156	Matériel spécifique d'exploitation	20 000,00	3 618,68	0,00	16 381,32
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 504 200,00	323 090,88	3 181 109,12	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 504 200,00	323 090,88	3 181 109,12	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 580 850,70</b>	<b>338 574,68</b>	<b>3 181 109,12</b>	<b>61 166,90</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	12 770,06	12 770,06	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 770,06	12 770,06	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>12 770,06</b>	<b>12 770,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>3 593 620,76</b>	<b>351 344,74</b>	<b>3 181 109,12</b>	<b>61 166,90</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	19 070,43	19 070,43	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	19 070,43	19 070,43	0,00	0,00
1391	Subventions d'équipement	19 070,43	19 070,43	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>19 070,43</b>	<b>19 070,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>3 612 691,19</b>	<b>370 415,17</b>	<b>3 181 109,12</b>	<b>61 166,90</b>

Pour information  
D001 Déficit d'investissement reporté de  
2016

20 832,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	2 398 000,00	9 049,00	2 388 951,00	0,00
131	Subventions d'équipement	2 398 000,00	9 049,00	2 388 951,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 102 000,00	1 152 240,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	597 240,00	597 240,00	0,00	0,00
167	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières	504 760,00	555 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 500 000,00	1 161 289,00	2 388 951,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	48 286,49	48 287,25	0,00	0,00
10222	FCTVA	27 453,68	27 454,44	0,00	0,00
1068	Autres réserves	20 832,81	20 832,81	0,00	0,00
Total des recettes financières		48 286,49	48 287,25	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 548 286,49	1 209 576,25	2 388 951,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	21 539,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	63 698,51	63 698,51	0,00	0,00
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'inserti	2 041,20	2 041,20	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	56 689,32	56 689,32	0,00	0,00
28158	Autres	4 687,00	4 687,00	0,00	0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	280,99	280,99	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		85 237,51	63 698,51	0,00	21 539,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		85 237,51	63 698,51	0,00	21 539,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 633 524,00	1 273 274,76	2 388 951,00	0,00
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2016			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2017
---	---------

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00 <sup>A</sup>	0,00	0,00	0,00 <sup>B</sup>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00 <sup>C</sup>	0,00	0,00	0,00 <sup>D</sup>

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)			Profil d'amortissement (7)			
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel								
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>																	
1641 Emprunts en euros (total)					1 352 240,00												
A 0109907-000					1 352 240,00												
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	22/10/2009		25/03/2010	55 000,00	F		4,3	4,3		T	X		N		A-1	
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	24/09/2010		25/12/2010	145 000,00	F		4,3	4,3		T	X		N		A-1	
5149172	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/01/2017		01/01/2018	597 240,00	F		1,5	1,49143		T	X		N		A-1	
A0117607000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	01/09/2017		07/12/2017	555 000,00	F		1,05	1,05		T	F		N		A-1	
<b>Total général</b>					1 352 240,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)  
A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		1 269 599,66					12 770,06	6 848,38	0,00	2 615,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 269 599,66					12 770,06	6 848,38	0,00	2 615,66
A 0109907-000		0,00		30 967,12	7,00	F	4,3		3 566,49	1 427,95	0,00	0,00
A 0109907-001	N	0,00		86 392,54	7,75	F	4,3		9 203,57	3 963,55	0,00	0,00
5149172	N	0,00		597 240,00	29,83	F	1,48143		0,00	0,00	0,00	2 227,16
A0117607000	N	0,00		555 000,00	2,75	F	1,05		0,00	1 456,88	0,00	388,50
<b>Total général</b>		0,00		1 269 599,66					12 770,06	6 848,38	0,00	2 615,66

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 269 599,66					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	équipements électromécaniques	10	03/02/1995
Linéaire	ouvrages d'art, canalisations	40	03/02/1995
Linéaire	informatique	2	30/03/2000

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>31 840.49</b>	<b>31 840.49</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>12 770.06</b>	<b>12 770.06</b>
1641	Emprunts en euros	12 770.06	12 770.06
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>19 070.43</b>	<b>19 070.43</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	19 070.43	19 070.43
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	31 840,49	3 181 109,12	20 832,81	3 233 782,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		112 691.19	III 91 152.95
Ressources propres externes de l'année (a)		27 453.68	27 454.44
10222	Dotations, fonds divers et réserves	27 453.68	27 454.44
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		85 237.51	63 698.51
2803	Amortissement des immobilisations	2 041.20	2 041.20
28156	Amortissement des immobilisations	56 689.32	56 689.32
28158	Amortissement des immobilisations	4 687.00	4 687.00
2818	Amortissement des immobilisations	280.99	280.99
021	Virement de la section d'exploitation	21 539.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	91 152.95	2 388 951.00	0.00	20 832,81	2 500 936,76

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 233 782,42
Ressources propres disponibles	IV 2 500 936,76
Solde	V = IV - II (3) -732 845.66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## Eau (1)

## A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	19 786,09	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de s	101 900,13
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	785,92	7011	Ventes d'eau	93 014,59
61523	Entretien et réparations réseaux	10 361,20	701241	Redevance pour pollution d'origine domesti	8 591,54
6156	Maintenance	2 824,38	70128	Autres taxes et redevances	294,00
618	Divers	2 805,59			
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 009,00			
014	Atténuations de produits	8 134,00			
701249	Reversement redevance pour pollution d'orig	8 134,00			
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>27 920,09</b>		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>101 900,13</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>D002 (5)</b>	<b>0,00</b>		<b>R002 (5)</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>27 920,09</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>101 900,13</b>

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## Service d'assainissement (1)

## A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	29 228,98	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de s	99 984,80
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	6 978,63	70611	Redevance d'assainissement collectif	95 400,48
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	10 655,06	706121	Redevance pour modernisation des réseaux	4 584,32
61523	Entretien et réparations réseaux	1 329,60			
61528	Entretien et réparations autres biens immobil	3 251,64			
6156	Maintenance	908,14			
618	Divers	2 530,85			
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 493,76			
627	Services bancaires et assimilés	1 081,30			
014	Atténuations de produits	4 327,00			
706129	Reversement redevance pour modernisation	4 327,00			
66	Charges financières	1 296,49			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 296,49			
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>34 852,47</b>		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>99 984,80</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>D002 (5)</b>	<b>0,00</b>		<b>R002 (5)</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34 852,47</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99 984,80</b>

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A5.1.2</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**Eau (1)**

**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 865,12			
213	Constructions	11 865,12			
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00			
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>11 865,12</b>		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>11 865,12</b>		<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>0,00</b>

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## Service d'assainissement (1)

## A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 618,68	13	Subventions d'investissement	9 049,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	3 618,68	131	Subventions d'équipement	9 049,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	323 090,88	16	Emprunts et dettes assimilées	1 152 240,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	323 090,88	1641	Emprunts en euros	597 240,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 243,90	167	Emprunts et dettes assorties de conditions p:	555 000,00
1641	Emprunts en euros	3 243,90			
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>329 953,46</b>		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 161 289,00</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>D001 (4)</b>	<b>0,00</b>		<b>R001 (4)</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>329 953,46</b>		<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 161 289,00</b>

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES**  
**D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits volés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b> <b>D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	D001 (4)			R001 (4)	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/01/2017	Fac 6753868169 Pompe STEP Preleveur sortie	3 618,68	0,00	10
10/02/2017	Travaux REHABILITATION STEP	4 128,00	0,00	40
09/05/2017	Travaux REHABILITATION STEP	1 140,00	0,00	40
13/06/2017	Travaux REHABILITATION STEP	780,00	0,00	40
12/07/2017	Travaux REHABILITATION STEP	14 100,48	0,00	40
12/07/2017	Travaux REHABILITATION STEP	2 364,00	0,00	40
17/08/2017	Travaux REHABILITATION STEP	712,80	0,00	40
25/08/2017	Travaux REHABILITATION STEP	73 149,94	0,00	40
14/09/2017	Travaux REHABILITATION STEP	2 056,32	0,00	40
15/09/2017	Travaux REHABILITATION STEP	-73 149,94	0,00	40
21/09/2017	Travaux REHABILITATION STEP	33 873,08	0,00	40
21/09/2017	Travaux REHABILITATION STEP	73 149,94	0,00	40
21/09/2017	Travaux REHABILITATION STEP	135,36	0,00	40
21/09/2017	Fac 2017-34 Renovation lanterneau reservoir La Ville	8 036,40	0,00	10
17/10/2017	Travaux REHABILITATION STEP	66 727,57	0,00	40
13/11/2017	Fact 192-10-27 du 30-10-2017 grilles protection chateaux d'eau e	3 828,72	0,00	10
07/12/2017	Travaux REHABILITATION STEP	71 928,61	0,00	40
12/12/2017	Travaux REHABILITATION STEP	36 723,38	0,00	40
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>323 303,34</b>	<b>0.00</b>	

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

<b>GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT</b>	<b>CA 2017</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A10</b>

**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
<b>TOTAL GENERAL</b>			

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

**RATIO**

	Montant
<b>Recette 72 (I)</b>	
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>203 525,89</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation</b>	

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 19 618,44
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 19 618,44</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 203 525,89</b>

## Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

I/II

9,64%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE  
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Agent de maîtrise principal	C	1	18 363.00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1</b>	<b>18 363.00</b>

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</b>	<b>C4</b>

**1 - EAU-ASSAINISSEMENT**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	228 471.00	160 193.24	0.00	160 193,24
RECETTES	228 471.00	250 998.15	0.00	250 998,15
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 633 524.00	391 247.98	3 181 109.12	3 572 357,10
RECETTES	3 633 524.00	1 273 274.76	2 388 951.00	3 662 225,76

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

**3 - PRESENTATION AGREGEE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	228 471.00	160 193.24	0.00	160 193,24
RECETTES	228 471.00	250 998.15	0.00	250 998,15
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 633 524.00	391 247.98	3 181 109.12	3 572 357,10
RECETTES	3 633 524.00	1 273 274.76	2 388 951.00	3 662 225,76
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	<b>3 861 995,00</b>	<b>551 441,22</b>	<b>3 181 109,12</b>	<b>3 732 550,34</b>
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	<b>3 861 995,00</b>	<b>1 524 272,91</b>	<b>2 388 951,00</b>	<b>3 913 223,91</b>

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser



## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

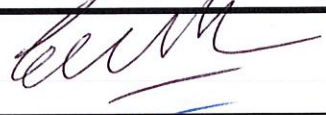
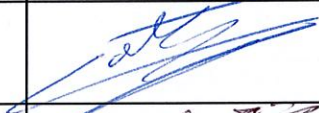


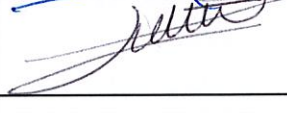
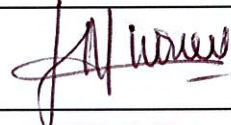
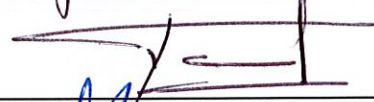


Présenté par le Maire, Mr Alain ROUGALE,  
A Gresse-en-Vercors, le 27/03/2018  
Le Maire, Mr Alain ROUGALE,

Nombre de membres en exercice : 10  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de suffrages exprimés : 8  
VOTES : Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Gresse-en-Vercors, le 27/03/2018

Date de convocation : 02/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

BOUVIER Jean-Pierre	
COTTE Cyril	
GODEAU Christian	
GRABIAS Franck	
LIEVEAUX Jean-Paul	
MARTIN Frédéric	
NOUEN Marie-Ange	
PECOUL Michel-Pierre	
ROUGALE Alain	
VALLIER Sébastien	

Certifié exécutoire par le Maire, Mr Alain ROUGALE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/2018 et de la publication le 30/03/2018.

A Gresse-en-Vercors, le 30/03/2018

